

QUADRILLE (*ka-dri*, 11 mll.) n. m. (espagn. *cuadrillo*). Jeu de cartes qui se joue à quatre. Syn. *JEU DE MÉDIATEUR*.

QUADRILLÉ (*ka-dri*, 11 mll., é.) E. adj. (de *quadriller*). Disposé en carreaux : étoffe quadrillée.

QUADRILLER (*ka-dri*, 11 mll., é. v.) n. Couvrir de lignes droites se coupant de façon à former des carrés : *quadriller du papier*.

QUADRILÔNE, E (*kou-a*) adj. Bot. Qui a quatre lobes : feuille quadrilobée.

QUADRI-OCULAIRE (*kou-a*, lè-re) adj. Bot. Qui présente quatre loges.

QUADRI-PÉTALE (*kou-a*) adj. Bot. Qui a quatre pétales : fleur quadripétale.

QUADRIREME (*kou-a*) n. f. (lat. *quadrimis*). Antiq. Navire à quatre rangs de rameurs, ou quatre rameurs par aviron.

QUADRISYLLABE (*kou-a-dri-si*) n. m. Mot de quatre syllabes. [Ex. : *république, analyse*.]

QUADRISYLLABIQUE (*kou-a-dri-si*) adj. Composé de quatre syllabes : vers quadrisyllabique.

QUADRIVALVE (*kou-a*) adj. Qui a quatre valves : fruit quadrivalve.

QUADRIVIUM (*kou-a-dri-oi-om*) n. m. (en lat. les quatre voies). Au moyen âge, division des arts libéraux qui contenaient les quatre arts mathématiques (arithmétique, musique, géométrie, et astronomie) : le quadrivium formait l'étage supérieur de la science.

QUADRUMANE (*kou-a*) n. et adj. (du préf. *quadru*, et du lat. *manus*, main). Animal qui a quatre mains : les singes sont quadrumanes. N. m. pl. Ancienne division des mammifères remplacée par l'ordre des primates actuels et qui comprenait les singes : les quadrumanes sont, parmi les mammifères, les plus rapprochés de l'homme. S. un quadrumane.

QUADRUPÈDE (*kou-a*) n. m. (du préf. *quadru*, et du lat. *pes*, pied). Tout animal qui a quatre pieds. Adj. citi. : les animaux quadrupèdes.

QUADRUPLE (*kou-a*) adj. (lat. *quadruplus*). Qui est quatre fois aussi grand : récolte quadruple de la précédente. N. m. Nombre quatre fois aussi grand : payer le quadruple d'une amende ; 20 est le quadruple de 5. Double pistole d'Espagne. Pibée d'or fabriquée en France sous Louis XIII et valant 30 livres.

QUADRUPLEMENT (*kou-a-dru-ple-man*) n. m. Action de quadrupler.

QUADRUPLEMENT (*kou-a-dru-ple-man*) adv. D'une manière quadruple.

QUADRUPLER (*kou-a-dru-pte*) v. a. Rendre quatre fois aussi grand : quadrupler une somme. V. n. Devenir quatre fois aussi grand : fortune qui a quadruplé ; son bien a quadruplé.

QUADRUPLETTE (*kou-a-dru-plè-te*) n. f. Bicyclette à quatre places, usitée principalement pour l'entraînement.

QUADRUPLE (*kou-a-dru-pleks*) n. m. Système de transmission télégraphique, permettant d'expédier en même temps quatre dépêches distinctes.

QUADRUPPLICATION (*kou-a*, si-on) n. f. Action de quadrupler. (Peu us.)

QUAI (*ke*) n. m. (celt. *caï*). Construction élevée le long d'un cours d'eau, pour empêcher les débordements. Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises : aborder à quai. Voie publique, entre l'eau et les maisons. Trottoir ou plate-forme qui règne dans les gares, le long des voies.

QUAICHE (*kè-che*) n. f. (angl. *ketch*). Petite embarcation à un pont, en usage dans les mers du nord.

QUAKER (*kou-a-kèr*) **QUAKRE** (*kou-a-kèr*) n. m. (en angl. *trembleur*). Membre d'une secte religieuse, répandue principalement en Angleterre et aux États-Unis. (Fém. *QUAKRESSE*.) [V. *Part. hist.*]

QUAKERISME (*kou-a-ke-ris-me*) n. m. Doctrine des quakers.

QUALIFIABLE (*ka*) adj. Qui peut être qualifié : conduite difficilement qualifiable. Adv. *inqualifiablement*.

QUALIFICATEUR (*ka*) n. m. Théologien chargé de relever les crimes ou délits justiciables des tribunaux ecclésiastiques.

QUALIFICATIF, **IVE** (*ka*) adj. Qui qualifie : adjectif qualificatif. N. m. Mot qui exprime la qualité, la manière d'être : qualificatif injurieux. — L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Il se met au pluriel s'il qualifie plusieurs noms : *Pâme et*

le mulet sont étus ; la poule et l'alouette sont matinales. S'il qualifie des noms de différents genres, il se met au masculin pluriel : *la biche et le cerf sont légers*.

QUALIFICATION (*ka*, si-on) n. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFICATIVEMENT (*ka*, man) adv. D'une manière qualificative ; comme qualificatif. (Peu us.)

QUALIFIÉ, **E** (*ka*) adj. Qui a la qualité nécessaire pour : vous n'êtes pas qualifié pour m'adresser des reproches. Personne qualifiée, personne noble et, par ext., personne d'un grand mérite, d'une grande influence. *Vol qualifié*, commis avec circonstances aggravantes, comme l'effraction, l'escalade, etc. (Son opposé est *VOL SIMPLE*.)

QUALIFIER (*ka-li-fi-é*) v. a. (du lat. *qualis*, quel, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prior*). Exprimer la qualité de, attribuer une qualité, un titre à : *la loi qualifie d'assassinat le meurtre avec préméditation*.

QUALITATIF, **IVE** (*ka*) adj. Qui a rapport à la qualité, à la nature des objets. *Chim. Analyse qualitative*, celle qui recherche la nature des éléments entrant dans un corps composé.

QUALITATIVEMENT (*ka*, man) adv. Au point de vue de la qualité.

QUALITÉ (*ka*) n. f. (lat. *qualitas*). Ce qui fait qu'une chose est telle : propriété : *l'étendue est la qualité essentielle des corps*. Excellence en quelque chose : *rin qui a de la qualité*. Talent, disposition heureuse : *cet enfant a des qualités*. Noblesse : *homme de qualité*. Titre : *prendre la qualité de prince*. En qualité de loc. prép. Comme, à titre de ; en qualité de parent.

QUAND (*kan*) adv. (lat. *quando*). À quelle époque : *quand partez-vous ?* Conj. Lorsque : *quand vous serez vieux*. Encore que, quoique, alors que : *quand vous me haïrez*.

QUANQUAM (*kou-an-kou-am*) n. m. (mot lat. signifiant *quoique*). Discours latin, qu'on prononçait autrefois à l'ouverture d'une thèse.

QUANT (*kan*). E. adj. (lat. *quantus*). Combien grand. (Usité aujourd'hui seulement dans cette locution : *toutes et quantes fois*, toutes les fois que.)

QUANT À (*kan-ta*) loc. prép. (lat. *quantum*). À l'égard de, pour ce qui est de : *quant à moi ; quant au départ*, je n'y songe pas.

QUANT-À-MOI, **QUANT-À-SOI** n. m. *Fam.* Réserve affectée : *tenir son quant-à-moi*, son *quant-à-soi* ; se tenir sur son quant-à-moi, sur son *quant-à-soi*.

QUANTIÈME (*kan*) adj. À quelle ordre numérique : le *quantième* des-vous de votre compagnie ? [V. x.] N. m. Le *quantième* de votre mois, le chiffre qui distingue chaque jour.

QUANTITATIF, **IVE** (*kan*) adj. Qui a rapport à la quantité. *Chim. Analyse quantitative*, celle qui recherche le dosage des éléments d'un corps composé.

QUANTITATIVEMENT (*kan*, man) adv. Au point de vue de la quantité : *analyser quantitativement une substance*.

QUANTITÉ (*kan*) n. f. (lat. *quantitas*). Qualité de ce qui peut être mesuré ou nommé, de tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution. Un certain nombre, un grand nombre : *quantité de gens disent...* Durée plus ou moins longue qu'on emploie à prononcer une lettre, une syllabe. *Quantité électrique*, valeur égale au produit de l'intensité par le temps considéré.

QUANTUM (*kou-an-tom*) n. m. Mot latin qu'on emploie pour désigner une quantité, une somme qu'on ne précise pas : le tribunal fixera le *quantum* des dommages-intérêts à allouer.

QUARANTAINE (*ka-ran-tè-ne*) n. f. Nombre de quarante ou environ : une quarantaine de francs. Age de quarante ans : *avoir la quarantaine*. Carême, qui comprend quarante jours de jeûne : la *sainte quarantaine*. Séjour plus ou moins long (il était jadis de 40 jours, d'où son nom) que doivent faire, dans un lieu isolé, les



Quarantaine.

personnes et les marchandises importées d'un pays infecté de la peste ou d'une maladie infectieuse, ou soupçonné de l'être. Variété de girofle blanche ou rouge et de pomme de terre. *Quarantaine le roi*, trêve de quarante jours, édictée par Philippe Auguste, pendant laquelle l'offense ne pouvait venger une injure.

QUARANTE (*ka*) adj. num. (lat. *quadraginta*). Nombre composé de quatre fois dix. Quarantième : page quarante. N. m. Le nombre quarante : avoir une quarante d'atout. Les Quarante, les quarante membres de l'Académie française. (Dites : quarante et un, quarante-deux, etc.)

QUARANTAIRE (*ka, nò-re*) adj. Qui dure quarante ans : période quarantaire. *Mar.* Qui a rapport à une quarantaine sanitaire : mesures quarantaire.

QUARANTENIER (*ni-è*) n. m. Cordage à trois torons.

QUARANTIÈME (*ka*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre quarante. N. : être le, la quarantième. N. m. La quarantième partie d'un tout.

QUADERONNER (*kar-de-ro-nè*) v. a. Arrondir sur l'angle par un quart de rond.

QUARRE, **QUARRÈMENT**, **QUARRER**, v. CARRÉ, etc.

QUART (*har*) n. m. (du lat. *quartus*, quatrième). La quatrième partie d'une unité : trois est le quart de douze. Trois quarts, grande partie, presque totalité : être aux trois quarts irrés. *Mar.* Service de veille à bord, de quatre heures consécutives : être de quart ; faire son quart. Petit tonneau de contenance variable. Petit gobelet de fer-blanc, contenant environ un quart de litre. *Arch.* Quart de rond, moulure qui a 90°. (V. MOULURE.) *Astr.* Quart de cercle, instrument formé de la quatrième partie du cercle et divisé en degrés, minutes et secondes. Quart d'heure, quatrième partie d'une heure, ou quinze minutes. Pour le quart d'heure, pour l'instant. Passer un mauvais quart d'heure, éprouver, dans un court espace de temps, quelque chose de fâcheux. Le quart d'heure de Rabelais, le moment où il faut payer son écot et, par ext., tout moment fâcheux, désagréable. Pl. des quarts d'heure. — Le quart d'heure de Rabelais est une allusion à l'embarras où se trouva le spirituel auteur de *Pantagruel*, faute d'argent, dans une auberge de Lyon. On raconte qu'il disposa, dans un endroit apparent de sa chambre, plusieurs petits paquets, sur lesquels il avait mis pour étiquettes : poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le Dauphin. L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la marche-chaussée. Dès qu'il fut arrivé, il écrivit son aventure à François I^{er}, qui en rit beaucoup et le fit mettre sur-le-champ en liberté.

QUART (*kar*), **E** adj. (lat. *quartus*). Quatrième. (Vx.) Fièvre quart, qui revient tous les quatre jours. (On dit aussi QUARTAINÉ.)

QUARTAGER (*kar-ta-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant a et o : il quartagea, nous quartageons.) Donner un quatrième labour : quartager un champ. (Peu us.)

QUARTANIER (*kar-ta-ni-è*) n. m. Sanglier de quatre ans.

QUARTAUT (*kar-tò*) n. m. Ancienne mesure de capacité, qui valait 72 pintes (environ 70 l.). Aujourd'hui, petit fût de contenance variable (57 à 137 l.) suivant les régions où il est employé.

QUARTE (*kar-te*) adj. f. V. QUART (adj.).

QUARTE (*kar-te*) n. f. (de quart). Ancienne mesure de liquide, contenant deux pintes. *Mathém.* La soixantième partie de la tierce. *Musiq.* Intervalle de quatre degrés : la quart est le quatrième degré de l'échelle diatonique. *Escr.* Nom de l'une des deux lignes hautes et de l'une des huit parades simples : parer quart. V. la planche ESCRIME.)

QUARTFEUILLE (*kar, U mil.*) n. f. *Blas.* Mobile héraldique, qui est une sorte de fleuron à quatre feuilles pointues.

QUARTELETTE (*kar-te-là-te*) n. f. Quart d'une tonne de savon noir, dans le midi de la France. Espèce d'ardoise.

QUARTENIER (*kar-te-ni-è*) n. m. (de quartier). Autrefois, officier de ville préposé à la garde, au soin d'un quartier.

QUARTERON (*kar*) n. m. (de quartier). Le quart d'un cent ou vingt-cinq : un quarteron de noir. Anciennem., quatrième partie de la livre.

QUARTEROV, ONNE (*kar, o-ne*) n. (espagn. *quarteron*). Metis possédant un quart de sang d'une race et trois quarts de sang de l'autre race (le plus souvent, en parlant d'individus issus du croisement des blancs et des mulâtres).

QUARTETTO (*kou-ar-tè-to*) n. m. (mot ital., dimin. de *quarto*, quatre). Petit quatuor.

QUARTIER (*kou-ar*) n. m. (du lat. *quartus*, quatrième et dies, jour). Quatrième jour de la décennie républicaine, en France.

QUARTIER (*kar-ti-è*) n. m. (de quart). Quatrième partie de certaines choses : quartier de pomme. *Par ext.*, toute portion d'un objet divisé en un certain nombre de parties : un quartier de terre, de roche, de pain. Quartier de pierre, gros morceau de pierre de taille. Mettre en quartiers, mettre en pièces. Chacune des régions administratives dans lesquelles une ville est divisée : les quartiers populeux de Paris. Région que l'on habite dans une ville. Se dit de deux phases de la lune, pendant lesquelles on n'aperçoit que le quart de ce satellite : premier quartier. (V. LUNE.) Chaque degré de descendance, dans une famille noble : compter seize quartiers de noblesse. Chacun des quatre termes auxquels on paye par portion une redevance annuelle : on doit à cet ancien militaire deux quartiers de sa pension.

Bande de cuir qui, dans le soulier, environne le talon. Chacune des parties d'une selle sur lesquelles portent les cuisses du cavalier. *Blas.* Quatrième partie de l'écu écartelé. Grâce de la vie accordée aux vaincus : faire quartier à des fuyards. Chacune des divisions d'un lycée ou d'un collège. Tout lieu occupé par un corps de troupes, soit en garnison (caserne), soit en campagne (cantonnement). Quartier général, lieu occupé par les officiers généraux et leur état-major. Quartier d'hiver, lieu qu'occupent des troupes entre deux campagnes. Durée du séjour qu'elles y font.

QUARTIER-MÂITRE (*kar-ti-è-mè-tre*) n. m. *Mar.* Premier grade au-dessus de celui de matelot : le quartier-maître est assimilé au caporal et au brigadier. Pl. des quartiers-maitres.

QUARTIER-MESTRE (*kar-ti-è-mès-tre*) n. m. Ancien nom du maréchal des logis d'un régiment de cavalerie. Pl. des quartiers-mestres.

QUARTO adv. Quatrièmement. N. m. V. IN-QUARTO.

QUARTZ (*kou-arts*) n. m. (allein. *quarz*). Nom



Cristaux de quartz (formes diverses).

donné à diverses variétés de silices plus ou moins pures : le quartz est souvent appelé cristal de roche. **QUARTZEUX, EUSE** (*kou-ar-tseù, eu-se*) adj. De la nature du quartz : sables quartzeux.

QUARTZIFÈRE (*kou-ar-tsi*) adj. Qui contient du quartz : roche quartzifère.

QUASI (*ka-si*) n. m. Morceau de la cuisse d'un veau ou d'un bœuf, situé au-dessous du gîte à la noix : un quasi de veau.

QUASI (*ka-si*) ou **QUASIMENT** (*ka-si-man*) adv. (du lat. *quasi*, à peu près). Presque. — Se joint à un adj. ou à un nom ; mais, dans ce dernier cas, il prend un trait d'union.

QUASI-CONTRAT (*ka-si-kon-tra*) n. m. Engagement qui se forme sans convention préalable (par exemple, la gestion des affaires d'autrui en son absence). Pl. des quasi-contrats.

QUASI-DÉLIT (*ka-si-dè-li*) n. m. Fait illicite qui, commis sans intention de nuire, cause néanmoins à autrui un dommage et donne ouverture à une action en dommages-intérêts. Pl. des quasi-délits.

QUASIMODO (*ka-si*) n. f. (des mots lat. *quasi* et *modo*, qui commencent l'introit de la fête de ce jour). Le premier dimanche après Pâques : la Quasimodo.

QUASSIA (*kou-a-si-a*) n. m. Genre de rutacées, comprenant des arbrisseaux guyanais, dont le bois (*quassia amara*) découpé en petits copeaux est employé en médecine comme tonique et amer.

QUASSIER (*kou-a-si-è*) n. m. Syn. d. QUASSIA.

QUATER (*kou-a-tèr*) adv. (mot lat.). Pour la quatrième fois.

QUATERNAIRE (*kou-a-tèr-nèrè*) adj. (lat. *quaternarius*). Qui se rapporte au nombre quatre; qui vaut quatre; qui est divisible par quatre. Se dit de l'ère géologique que nous traversons: la période quaternaire (ou pléistocène) a vu l'extension des grands glaciers.

QUATERNE (*kou-a-tèr-nè*) n. m. (lat. *quaternus*). Combinaison de quatre numéros pris à la loterie et sortis au même tirage. Au loto, quatre numéros d'une même ligne horizontale.

QUATERNE (*kou-a-tèr-nè*). E adj. Bot. Se dit de toutes les parties des végétaux qui sont disposées par quatre au même point d'insertion.

QUATERNION (*kou-a-tèr-n*) n. m. Cahier de manuscrit de quatre feuilles. Math. Nom donné par Hamilton à certaines expressions imaginaires servant à résoudre les problèmes relatifs à la géométrie dans l'espace.

QUATORZE (*ka*) adj. num. (lat. *quatuordecim*). Dix et quatre. Quatorzième: Louis quatorze. N. m.: le quatorze du mois. Nombre quatorze. Au jeu de piquet, les quatre as, rois, dames, valets ou dix.

QUATORZIÈME (*ka*) adj. num. ord. Dont le rang est marqué par le nombre quatorze. N.: être le, la quatorzième. N. m. Nombre quatorze. Quatorzième partie d'un tout; un quatorzième.

QUATORZIÈMEMENT (*ka, man*) adv. En quatorzième lieu.

QUATRAIN (*ka-trin*) n. m. (de quatre). Strophe de quatre vers: les quatrain moraux de Pibrac ont un tour piquant. Voici un exemple de quatrain:

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon;
Il faut en essayer cinquante,
Avant d'en rencontrer un bon.

QUATRE (*ka-trè*) adj. num. (lat. *quatuor*). Deux fois deux: les quatre saisons. Quatrième: Henri quatre. Fig. Comme quatre, autant que quatre personnes. Beaucoup: manger comme quatre. À quatre pas, tout près, à une petite distance. 4 *Quatre à quatre*, en franchissant quatre marches. Se tenir à quatre, faire un grand effort sur soi-même pour ne pas délater. Se mettre en quatre, employer tout son pouvoir pour. N. m.: le quatre du mois. Nombre quatre. Chiffre qui exprime le nombre quatre.

QUATRE-ÉPICES n. f. Nom vulgaire de la niéglie cultivée.

QUATRE-FEUILLES n. m. Inv. Ornement architectural de quatre lobes circulaires en arcs brisés.

QUATRE-HUIT n. m. Mus. Dénomination d'une mesure à quatre temps qui à la croche pour unité de temps. Morceau dont la musique est à quatre-huit.

QUATRE-SAISONS n. f. Inv. Variété de fraises à petits fruits. Marchandes des quatre-saisons, marchandes qui, à Paris, principalement, vendent sur la voie publique, dans des voitures à bras, les fruits, légumes de chaque saison.

QUATRE-TEMPS (*ka-trè-tan*) n. m. pl. Trois jours de jeûne (mercredi, vendredi, samedi), prescrits par l'Église au commencement de chacune des quatre saisons de l'année.

QUATRE-VINGTIÈME (*ka-trè-vin-ti-è-mè*) adj. num. ord. de quatre-vingts. N.: être le, la quatre-vingtième. N. m. La quatre-vingtième partie d'un tout.

QUATRE-VINGTS (*ka-trè-vin*) et **QUATRE-VINGT** s'il est suivi d'un autre nombre, adj. num. Quatre fois vingt. (Dites: quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, etc.)

QUATRIÈME (*ka*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre quatre: être parent au



Quassia.

quatrième degré. N.: être le, la quatrième. N. m. Quatrième étage: le bois au quatrième. Quatrième partie d'un tout. (On dit mieux QUART.) N. f. Classe de grammaire qui est la quatrième en comptant depuis la rhétorique ou première: faire sa quatrième. A certains jeux, quatre cartes qui se suivent dans une même couleur.

QUATRIÈMEMENT (*ka, man*) adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL (*ka-tri-èn-nal*), E, AUX adj. V. QUADRIENNAL.

QUATRILLION (*kou-a-tri-li-on*) n. m. Nombre de mille fois un trillion. (On dit aussi QUADRILLION.)

QUATRIÈME n. f. Syn. de QUADRIÈME.

QUATUOR (*kou-a*) n. m. (mot lat. signif. quatre). Morceau de musique à quatre parties: les quatuors de Mozart; quatuor vocal. Quatuor à cordes, ensemble des quatre instruments à cordes (violin, alto, violoncelle et contrebasse), qui forment le fond de l'orchestre. Quatuor de bois, flûte, hautbois, clarinette, basson. Quatuor de cuivre, cor, trompe, bugle, alto ou cor, baryton, basse.

QUAYAGE (*kè-ta-je*) n. m. (rad. *quat*). Droit que payent les commerçants à la douane pour déposer leurs marchandises sur un quai.

QUE pron. rel. (lat. *quem*). Lequel, laquelle, etc.: la leçon que j'étudie. Fron. Interrog. Quelle chose: que dites-vous?

QUE conj. (lat. *quid*). Qui sert à unir deux membres de phrase ayant chacun leur verbe exprimé ou sous-entendu, pour marquer que le second est subordonné au premier: je veux que vous veniez. Marque le souhait, l'imprécation, le commandement, etc.: que je meure si...; qu'il parte à l'instant, etc. S'emploie pour: pourquoi, si ce n'est, comme, quand, puisque, si. Sert de corrélatif aux mots tel, quel, même, et aux comparatifs. Sert à former des loc. conj. comme avant que, afin que, encore que, bien que, etc. Ne... que, seulement. Adv. Combien: que le Seigneur est bon!

QUEL, QUELLE (*kèl, kè-le*) adj. (lat. *qualis*). S'emploie dans les phrases interrogatives: quelle heure est-il? ou exclamatives: quel malheur!

QUELCONQUE (*kèl-kon-kè*) adj. indéf. (lat. *qualicumque*). Quel qu'il soit. Médiocre, sans personnalité: livre quelconque.

QUELLEMENT (*kè-le-man*) adv. Tellement quellement, tant bien que mal. (Peu us.)

QUELQUE (*kèl-kè*) adj. indéf. (de *quel*, et *que*). Exprime un ou plusieurs, d'une manière vague, indéterminée: quelque indiscret lui aura dit cela; quelques personnes pensent que... Indique un petit nombre, une petite quantité: il y a quelque sujet de se plaindre. Adv. Marque le degré, l'intensité. Environ. à peu près: il y a quelque cinquante ans.

— *Quelque* est adjectif et variable quand il est suivi d'un nom ou d'un adjectif accompagné d'un nom: choisissons quelques amis, quelques vrais amis. *Quelque* est adverbe et invariable: 1° quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe; il signifie alors si: quelque habiles que vous soyez, quelque adroitement que vous vous y prenez, vous ne réussirez pas; 2° quand il précède un adjectif numéral et qu'il signifie environ: cet homme a quelque cinquante ans. *Quelque*, placé devant un verbe, s'écrit en deux mots (*quel que*). *Quel* est alors adjectif indéfini et s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe: quels que soient les dangers, affrontez-les bravement.

QUELQUEFOIS (*kèl-kè-foi*) adv. De certaines fois, parfois, en certaines occasions.

QUELQU'UN (*kèl-kun*), E pr. indéf. Un, une entre plusieurs: quelqu'un de vos parents. Une personne: quelqu'un m'a dit. Une personne d'importance: il se croit quelqu'un. Pl. *quelques-uns, quelques-unes*, un petit nombre, plusieurs.

QUÉMANDER (*kè-man-dè*) v. a. et n. Mendier, solliciter avec importunité: quémander un emploi.

QUÉMANDEUR, EUSE (*kè, eu-zè*) n. Celui ou celle qui quémande: un insupportable quémandeur.

QU'EN-DIRA-T-ON (*ku*) n. m. Invar. Propos que pourra tenir le public.

QUENELLE (*kè-nè-le*) n. f. (allemand. *knedel*). Boulette de viande (veau, volaille, poisson) sautée au tami, qui garnit une volaille, un vol-au-vent.

QUENOTTE (*ka-no-te*) n. f. (orig. scandin.). Fam. Dent de petit enfant : de blanches quenottes.

QUENOUILLE (*he-nou*, ll. ml.) n. f. (lat. *colus*). Petit bâton entouré vers le haut de chanvre, de lin, de soie, etc., pour filer. Chanvre, lin, soie, etc., dont une quenouille est chargée : filer sa quenouille. Tomber en quenouille, passer par succession entre les mains des femmes. Devenir l'apanage des femmes : le royaume de France ne tombait jamais en quenouille. Jard. Arbre fruitier taillé en forme de quenouille. Obturateur pour boucher les ouvertures par lesquelles le métal fondu coule dans les moules. SYR. QUENOUILLETTE.



Quenouille.

QUENOUILLE (*he-nou*, ll. ml., é.) n. f. Quantité de lin, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRABILITÉ (*hé*) n. f. Dr. Qualité de ce qui est quérable : la quérabilité d'une rente.

QUÉRABLE (*hé*) adj. (de *querir*). Se dit d'une rente ou d'une redevance que le créancier doit aller chercher, par opposition à celle qui est portable.

QUERCITRINE (*hér-si*) n. f. Principe colorant du quercitron.

QUERCITRON (*hér*) n. m. (du lat. *quercus*, chêne, et de *citron*). Chêne vert de l'Amérique du Nord, dont l'écorce fournit une teinture jaune.

QUERELLE (*ke-rè-le*) n. f. (du lat. *querela*, plainte). Contestation, dispute, rixe, démêlé : chercher querelle à plus faible que soi. Discussion, débat. Poét. Lutte entre souverains, entre États ennemis. Querelle d'Allemand, faite sans sujet.

QUERELLEUR (*ke-rè-le*) v. a. Faire une querelle à quelqu'un. V. n. Faire des querelles.

QUERELLEUR, EUSE (*ke-rè-leur, eu-se*) n. et adj. Qui aime à quereller : être d'humeur querelleuse.

QUERIMONIE (*ku-é, né*) n. f. (lat. *querimonia*). Plainte. (Vx.)

QUÉRIR (*hé*) v. a. (du lat. *querere*, chercher, — N'est usité qu'à l'infinitif et après les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*.) Chercher, avec charge ou intention d'amener, d'apporter.

QUESTEUR (*ku-és-teur*) n. m. (lat. *questor*). Magistrat romain, chargé surtout des fonctions financières. Dans nos assemblées législatives, membre chargé de diriger l'emploi des fonds, l'administration intérieure et matérielle de l'Assemblée.

QUESTION (*hés-ti-on*) n. f. (lat. *questio*). Demande faite pour s'éclairer sur une chose : question indiscrète. Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer de son savoir : presser quelqu'un de questions. Point à discuter, à examiner : question de philosophie. Torture autrefois appliquée aux condamnés et aux accusés pour leur arracher des aveux : donner la question à un accusé. Faire question, être discutable. Être en question être discuté. Mettre en question, soumettre à une discussion. — La question était administrée par un bourreau appelé *questionnaire*. Les instruments les plus usités pour la torture étaient les verges, la roue, le chevalet. D'autre part, on chaufait et brûlait les extrémités des membres ; on arrachait les ongles ; on chausait les pieds de brodequins que l'on serrait graduellement à l'aide de coins ; on coulait du plomb dans les oreilles, les yeux, la bouche du patient ; on lui faisait avaler de l'eau à pleins seaux ; etc. Cet horrible usage ne fut aboli en France qu'à la fin du XVIII^e siècle, par une déclaration de Louis XVI.

QUESTIONNAIRE (*hés-ti-o-nè-re*) n. m. Tortionnaire qui donnait la question. Recueil de questions dans certains ouvrages. Remplir un questionnaire, y répondre par écrit.

QUESTIONNER (*hés-ti-o-nè*) v. a. Faire des questions, interroger : questionner un candidat.

QUESTIONNEUR, EUSE (*hés-ti-o-neur, eu-se*) n. Qui fait sans cesse des questions. Adjectif : les enfants sont en général très questionneurs.

QUESTOIRE, ENNE (*ku-és-to-ri-en, è-ne*) adj. Qui appartient au questeur. N. m. Celui qui avait rempli les fonctions de questeur.

QUESTURE (*ku-és-tu-re*) n. f. (lat. *questura*). Chez les Romains, charge de questeur. Durée des fonctions de questeur. Auj. bureau des questeurs d'une

assemblée délibérante : se rendre à la questure. **QUÊTE** (*hé-te*) n. f. (du lat. *quære*, chercher). Action de chercher : se mettre en quête. Action de chercher le gibier. Tombe quête, soulevé de trompe pour encourager les chiens de meute à trouver la voie de la bête. Action de demander et de recueillir des aumônes : faire une quête à l'église. Le montant de cette collecte : quête abondante.

QUÊTE n. f. Mar. Angle de l'étambot et de la quille.

QUÊTER (*hé-té*) v. a. (de *quête*). Rechercher : quêter des louanges, des suffrages. Chercher (le gibier), en parlant du chien de chasse : quêter des perdrix. V. n. Recueillir des aumônes : quêter à domicile.

QUÊTEUR, EUSE (*hé-teur, eu-se*) n. et adj. Qui quête : moine quêteur.

QUETSCHÉ (*han-é-tché*) n. f. (alsac. *quatch*). Grosse prune oblongue, de couleur violette, dont on fait des pruneaux et de l'eau-de-vie.

QUEUE (*hé*) n. f. (lat. *cauda*). Prolongement de l'épine dorsale, chez les quadrupèdes : *Alciade coupe la queue à son chien*. Chez les oiseaux, bouquet de plumes situé à l'extrémité inférieure du corps. Chez les poissons, les serpents et les insectes, extrémité du corps opposée à la tête : la queue du lézard, une fois coupée, se régénère. Tige, support des fleurs, des feuilles, des fruits et, par analogie, appendice en forme de queue : queue d'une lettre alphabétique, d'une note, etc. Appendice d'un objet servant à le saisir : la queue d'une casserole.

Suite, fin de quelque chose : la queue de l'hiver. Partie d'un vêtement qui traîne par derrière : queue d'une robe. Queue de billard, instrument de bois pour pousser les billes. Longue trancée de lumière qui suit le corps d'une comète. A la queue les yeux, v. lxx. Fig. Derniers rangs : queue d'une procession. Suite de personnes qui attendent pour entrer à tour de rang. **QUEUE** (*hé*) n. f. Sorte de futaille. Sorte de pierre à aiguiser, dont le nom s'écrivit aussi *QUEUX*. **QUEUE-D'ARONDE** (*hé*) n. f. Sorte de tenon. (V. ARONDE. Pl. des queues-d'aronde.)

QUEUE-DE-COCHON (*hé*) n. f. Tarière terminée en vrille. Pl. des queues-de-cochon.

QUEUE-DE-MORUE (*hé, ré*) n. f. Large panneau plat à l'usage des peintres et doreurs. Fam. Habit de cérémonie. Pl. des queues-de-morue.

QUEUE-DE-RAT (*hé, ra*) n. f. Espèce de petite lime arrondie. Tabatière en écorce de bouleau, dont le couvercle est soulevé à l'aide d'une petite lamie de cuir ressemblant à une queue de rat. Pl. des queues-de-rat.

QUEUE-ROUGE (*hé*) n. m. Paillasson grotesque, dont la perruque est terminée par une queue nouée par un ruban rouge. Pl. des queues-rouges.

QUEUSOT (*héu-so*) n. m. Tube de verre au moyen duquel on fait le vide dans les ampoules des lampes électriques.

QUEUSSI-QUEUX (*hé-si-ké-mi*) loc. adv. De même, pareillement. (Peu us.)

QUETTER (*hé-té*) v. n. Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue, au billard.

QUEUX (*hé*) n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier : les matres queux du roi (Vx.)

QUEUX (*hé*) n. f. (lat. *cos, totis*). Sorte de pierre à aiguiser : queux à feux. (On écrit aussi *QUEUX*.)

QUI (*hi*) pr. rel. (lat. *qui*). Lequel, laquelle, etc. Celui qui, quiconque : aimez qui vous aime. Quelle personne : qui est là ? Qui... qui... L'un, l'autre : qui veut du froid, qui du chaud. Qui que ce soit, quelque personne que ce soit.

QUIA (*A*) (*kui-ia*) loc. adv. (du lat. *quia*, parce que). Hors d'état de répondre : être à quia. Mettre quelqu'un à quia (comme un homme qui ne sait répondre autre chose que parce que). Dans un état de dénûment complet : être réduit à quia.

QUIBUS (*ku-i-bus*) n. m. (mot lat. signif. avec quoi). Pop. Argenti monnayé : avoir du quibus.

QUICHE (*hi-ché*) n. m. Art culin. Sorte de flan qu'on fait en Lorraine avec de la crème, du lait, etc.

QUICONQUE (*hi*) pr. Ind. (lat. *quicumque*). Toute personne qui. *Quiconque* est du masculin et n'a point de pluriel. Cependant, *quiconque* est quelquefois du féminin et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il se rapporte à une femme : mesdemoiselles, quiconque de vous sera désobéissante, je la punirai.

QUIDAM (*hi-dan*), **ANE** n. (du lat. *quidam*, un cer-

tain. Personne dont on ignore ou dont on ne dit point le nom : *un quidam surcint*. Pl. des *quidams*, *danes*.

QUIDDITE (*ku-id-di*) n. f. (du lat. *quid*, quoi). *Philos. scol.* Ensemble des conditions qui déterminent un être particulier. (Vx.)

QUIET (*ku-i-é*), **ÊTE** adj. (du lat. *quietus*, tranquille). Tranquille, calme : *existence quiète*. (Vx.)

QUIÈTEMEN (*ku-i-é-tis-me*) adv. Tranquillement.

QUIÉTISME (*ku-i-é-tis-me*) n. m. Doctrine mystique professant l'effacement de l'amour pur de Dieu pour notre salut. (V. *Part. hist.*)

QUIÉTISTE (*ku-i-é-tis-te*) n. m. et adj. Qui suit la doctrine du quétisme : *M^{re} Guyon fut quétiste*.

QUIÈTUDE (*ki-é-ou* ou *ku-i-é*) n. f. Douce tranquillité d'esprit : *la bonne conscience met la quiétude au cœur*.

QUIGNON (*ki*) n. m. (de *coïn*). Gros morceau de pain pris au bord de la niche : *couper un quignon*.

QUILLAGE (*ki, il mil.*) n. m. *Mar.* Droit que les navires payent dans les ports de France, la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE (*ki, il mil.*) n. f. (holland. *kiel*). Pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire et sur laquelle s'appuie toute la charpente : *la quille est comme l'épine dorsale du navire*.

QUILLE (*ki, il mil.*) n. f. (orig. german). Morceau de bois long et rond, que l'on s'exerce à renverser à l'aide d'une boule : *jouer aux quilles*.

QUILLER (*ki, il mil.*), **é** v. n. Lancer une quille le plus près possible de la boule, afin de décider qui jouera le premier. Redresser les quilles. V. a. Jeter des quilles, des bâtons dans les jambes de quelqu'un. Chercher à atteindre, avec des projectiles jetés à la main. **ANT. Déquiller**.

QUILLETTE (*ki, il mil., é-te*) n. f. Brin d'osier enfoncé en terre pour y prendre racine.

QUILLIER (*ki, il mil., é*) n. m. Espace carré, dans lequel on range les neuf quilles. Ensemble des quilles composant un jeu.

QUILLOIR (*ki, il mil., oir*) n. m. *Mar.* Long bâton employé dans les corderies pour faire tourner un dévidoir au tour.

QUILLON (*ki, il mil., on*) n. m. Chacun des bras de la croix, dans la garde d'une épée, d'une balonnette.

QUINAIRE (*ku-i-nè-re*) adj. (lat. *quinarius*). Qui peut se diviser exactement par cinq : *tous les nombres terminés par un 5 ou par un 0 sont quinaires*. Qui a pour base le nombre cinq : *numérateur quinaire*. N. m. Monnaie d'argent romaine.

QUINAUD, E (*ki-nò, è-de*) adj. Honteux, confus : *rester quinaud devant une réprimande méritée*.

QUINAUDERIE (*ki-nò-de-ri*) n. f. Padoise ; style doux et affecté, imité de Quinaud.

QUINCAILLE (*kin-ka, il mil.*) n. f. (pour *cincaille*, de même orig. que *cinquant*). Tout ustensile de fer ou de cuivre. *Fam.* Monnaie de cuivre.

QUINCAILLERIE (*kin-ka, il mil., e-ri*) n. f. Marchandise de toute sorte de quincaillerie.

QUINCAILLIER (*kin-ka, il mil., é*) n. m. Marchand de quincaillerie.

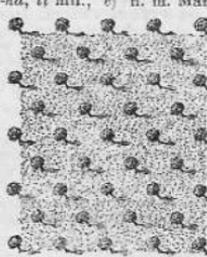
QUINCONCE (*kin*) n. m. (lat. *quincunx*). Assemblage d'objets disposés par cinq (quatre en carré et un au milieu). Plantation disposée en quinconce.

QUINCONCIAL, E, **AUX** (*kin*) adj. Qui est disposé en quinconce. (Peu us.)

QUINDECIMVIRS (*ku-in-dé-sim-vir*) ou **QUINDECÉVIRS** (*sém*) n. m. pl. (du lat. *quindécim*, quinze, et *vir*, homme). Nom des livres magistrats romains chargés de garder les livres sibyllins et d'accomplir certaines cérémonies. S. un *quindécimvir* ou *quindécemvir*.



Quilles.



Arbres en quinconce.

QUINÉ (*ki-ne*) n. m. (du lat. *quini*, cinq). Cinq numéros pris à la loterie et qui, pour que l'on gagnât, devaient sortir ensemble. Coup de dés qui amène deux cinq, au trictrac. Série de cinq numéros placés, au loto, sur la même rangée horizontale d'un carton. *Fig. Un quine à la loterie*, avantage très grand et difficile à obtenir.

QUINÉ, E (*ki*) adj. *Bot.* Se dit d'objets disposés cinq par cinq : *feuilles quinquées*.

QUININE (*ki*) n. f. (de *quina*, pour *quinquina*). Substance amère, contenue dans l'écorce de quinquina : *le sulfate de quinine est un fébrifuge renommé*. Nom donné abusiv. au sulfate de quinine. — La quinine, découverte en 1820 par Pelletier et Caveau dans les écorces de quinquina, est généralement administrée en cachets ou en injections hypodermiques sous forme de sulfate ou de chlorhydrate. Elle est le spécifique du paludisme, dont elle tue le parasite. Elle est aussi employée contre la migraine, les névralgies, etc.

QUINOLA (*ki*) n. m. (mot espagn.). Valet de cœur, au jeu de reversi.

QUINOLEINE (*ki*) n. f. Substance extraite de l'huile de goudron de houille.

QUINQUAGENAIRE (*ku-in-kou-a-jé-nè-re*) n. et adj. (lat. *quingagenarius*). Âgé de cinquante ans : *un quinquagénaire encore très vert*.

QUINQUAGESIME (*ku-in-kou-a-jé-si-me*) n. f. (du lat. *quingagesimus*, cinquantième). Dimanche qui précède le premier dimanche de carême et qui est le cinquantième jour avant Pâques : *la Quinquagesime s'appelle aussi dimanche gras*.

QUINQUENNAL (*ku-in-ku-èn-nal*), **E**, **AUX** adj. (lat. *quingennalis* ; de *quinque*, cinq). Qui a lieu de cinq en cinq : *jeux quinquennaux*. *Quidredecimans*.

QUINQUEVRS (*ku-in-ke*) n. m. (du lat. *quinque*, cinq, et *vires*, neuf). Jeu ancien qui se jouait avec deux dés, et dans lequel les nombres cinq et neuf donnés par les dés faisaient gagner.

QUINQUERCE (*ku-in-ku-è-re*) n. m. (lat. *quingertium* ; de *quinque*, cinq, et *ars*, art). Équivalent, chez les Romains, du pentatèle grec.

QUINQUÈREME (*ku-in-ku-è*) n. f. (du lat. *quinque*, cinq, et *remus*, rame). Navire à cinq rangs de rameurs, à cinq étages de rames.

QUINQUET (*kin-ké*) n. m. (du n. du fabricant). Lampe à double courant d'air, avec récipient d'huile supérieure à la mèche.

QUINQUINA (*kin-ki-pa*) n. m. Genre de rubiacées du Pérou, dont le nom scientifique est *cinchona*, et qui fournissent une écorce amère et fébrifuge appelée aussi quinquina ; le quinquina est exploité pour ses propriétés thérapeutiques. (V. *QUININE*).

QUINT (*kin*) adj. m. (lat. *quintus*, Cinquième du nom : *Charles Quint*).

QUINTAINE (*kin-tè-ne*) n. f. ou **QUINTAN** (*kin*) n. m. (lat. *quintana*). Mannequin monté sur un pivot et armé d'un bâton, de manière que, lorsqu'on le frappait maladroitement avec la lance il tournait et assénait un coup sur le dos de celui qui l'avait frappé. *Fig. Servir de quintaine*, être l'objet habituel d'attaques.

QUINTAL (*kin*) n. m. (ar. *quintar*). Poids de cinquante kilogrammes. *Quintal métrique*, poids de cent kilogr. Pl. des *quintaux*.

QUINTE (*kin-tè*) n. f. (de *quint*). *Musiq.* Intervalle de cinq notes consécutives. Espèce de grand violon. Au piquet, série de cinq cartes de même couleur. *Escr.* L'un des engagements de la ligne haute. *Parlé* correspondant à cet engagement. (V. *ESCRIME*.) Accès de toux violent et prolongé (qu'on croyait autrefois se produire de cinq en cinq



Quinquet.



Quinquina.



Quinte.

heures) : *quinte de touz*. Fig. Caprice, mauvaise humeur qui se manifeste tout à coup.

QUINTEFEUILLE (*kin-te-feu*, ll. ml.) n. f. Bot. Potentille rampante. *Blas*. Fleuron à cinq feuilles pointues. N. m. Ornement d'architecture à cinq lobes.

QUINTESSENCE (*kin-tès-san-sè*) n. f. (de *quinte*, cinquième, et *essence*). Philos. Substance étherée et subtile, tirée du corps qui la renfermait et dégagée des quatre éléments plus épais. Ce qu'il y a de principal, de meilleur, de plus fin dans une chose : la *quintessence de la philosophie*. Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire.

QUINTESSENCIE (*kin-tès-san-si-è*), E adj. (de *quintessencier*). Trop subtil : *pensée quintessenciée*.

QUINTESSENCIER (*kin-tès-san-si-è*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Raffiner, subtiliser : les *Précieuses quintessenciaient l'amour*.

QUINTETTE (*ku-in-tè-te*) n. m. (ital. *quintetto*). Morceau de musique à cinq parties.

QUINTEUX, QUINTEUSE (*kin-tè, eu-sè*) adj. Sujet à des quintes, à des caprices : avoir l'humeur *quinteuse*.

QUINTIDI (*ku-in*) n. m. Cinqième jour de la décade républicaine.

QUINTIL (*ku-in-til*) n. m. Strophe de cinq vers sur deux rimes.

QUINTILLION (*ku-in-ti-li-on*) n. m. Nombre formé de mille quatrillions.

QUINTO (*ku-in*) adv. Cinqûnièmement.

QUINTUPLE (*ku-in*) adj. (lat. *quintuplex*). Qui vaut cinq fois autant : *trente est quintuple de six*. N. m. Nombre, quantité quintuple : *rendre le quintuple*. ANT. *Cinquième*.

QUINTUPLER (*ku-in-tu-plè*) v. a. Rendre cinq fois aussi grand : *quintupler son revenu*.

QUINZAINE (*kin-zè-ne*) n. f. Quinze ou environ : une *quinzaine de francs*. Deux semaines : *attendez une quinzaine*.

QUINZE (*kin-zè*) adj. num. (lat. *quindecim*). Trois fois cinq. *Quinzième* : *Louis quinze*. N. m. Le nombre quinze. *Quinzième jour d'une période* : *une quinzaine*.

QUINZE-VINGTS (*kin-zè-vingt*) n. m. pl. Hospice fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.) N. m. Fam. Un aveugle pensionnaire de cet hôpital : *un quinze-vingt*. Adjectif, il était devenu *quinze-vingt*.

QUINZIÈME (*kin*) adj. num. ord. de quinze. N. être le, la quinzisième. N. m. La quinzisième partie d'un tout.

QUINZIÈME (*kin, man*) adv. En quinzisième lieu.

QUIPO (*ki-po*) ou **QUIPU** (*ki*) n. m. Cordelette à nœuds, dont les anciens Péruviens se servaient pour établir des comptes et exprimer certaines idées.

QUIPROQUO (*ki-pro-ko*) n. m. (du lat. *quid pro quod*, un *quid* pour un *quod*). Méprise qui fait prendre une chose pour une autre : *beaucoup de vaudevilles sont fondés sur d'inversables quiproquos*.

QUIRTE (*ku-t*) n. m. Nom des citoyens qui résidaient à Rome, par opposition à ceux qui étaient sous les armes.

QUISCALE (*ku-is-ka-le*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, répandus surtout dans l'Amérique centrale et remarquables par leur belle livrée noire à reflets éclatants où domine le rouge.

QUITTANCE (*ki-tan-sè*) n. f. Attestation écrite, par laquelle un créancier déclare un débiteur quitte envers lui : *donner, recevoir quittance*. — Les *quittances* doivent être timbrées 0.25 jus qu'à 100 francs, 0.50 de 101 à 1,000 francs, 1 fr au-dessus de 1,000 fr.) Celles de 10 francs et au-dessous ne sont pas assujetties à cette taxe, ainsi que certaines quittances administratives. Le droit du timbre est dû par la personne au profit de laquelle on donne quittus. Le timbre mobile ap-

posé doit être annulé par l'inscription de la date de l'obliteration et par la signature de la personne qui délivre la quittance. L'absence de timbre et l'annulation irrégulière sont passibles d'une amende.

QUITTANCER (*ki-tan-sè*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o : *il quittance, nous quittance*.) Donner quittance de : *quittancer un mémoire*.

QUITTE (*ki-te*) adj. (du lat. *quietus*, tranquille). Libéré de ce que l'on devait. Fig. libéré d'une obligation morale. Délivré : *quitté d'embaras*. *Quitté pour, quitté à, sauf à*, en subissant le seul inconvénient de. *Tenir quitté*, déclarer exempt, dispenser. *Etre, faire, suite à quitté*, ne se devoir plus rien de part et d'autre.

QUITTER (*ki-tè*) v. a. Tenir quitté de : *quitter quelqu'un des intérêts*. Céder : *quitter ses droits à quelqu'un*. Se séparer de quelqu'un : *quitter ceux qu'on aime*. Abandonner : *quitter ses études*. Ouer quelque chose de dessus soi : *quitter ses habits*. Se retirer de quelque lieu : *quitter Paris*. *Quitter prise*, lâcher, laisser aller. *Quitter la vie*, mourir. *Quitter le monde*, embrasser la vie religieuse.

QUITUS (*ku-i-tuss*) n. m. (même étymol. que *quitté*). Arrêté d'un compte, qui atteste que la gestion d'un comptable est exacte et régulière : *donner quitus à un caissier*.

QUI-VA-LÀ (*ki*) ou **QUI VALÀ ?** interj. Cri d'une personne qui entend du bruit.

QUI-VIVE ? (*ki*) loc. interj. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, à l'approche de quelqu'un. N. m. *Etre, se tenir sur le qui-vive*, être sur ses gardes, attentif à ce qui se passe. Pl. des *qui-vive*. (On écrit aussi *QU'VIVE*.)

QUAILLER (*kou-a*, ll. ml., è) v. n. Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue. (Peu us.)

QUOI (*koï*) pr. rel. (lat. *quid*). Lequel, laquelle. Quelle chose : *à quoi pensez-vous ?* *Quoi que*, quelle chose que : *quoi que vous fussiez*. *De quoi*, au moyen de laquelle chose : *avoir de quoi vivre*. Sans *quoi*, ou sinon. *En je ne sais quoi*, une chose que je ne saurais définir. *Quoi qu'il en soit*, en tout état des choses. *Quoi faisant*, en faisant cette chose. Interj. Qui marque l'étonnement : *quoi ! vous partez ?*

QUOIQUE (*koï-ke*) conj. (de *quoi*, et *que*). Encore que, bien que : *quoiqu'il soit pauvre*. — S'écrit en deux mots, *quoi que*, quand il signifie *quelle que soit la chose que* : *quoi que vous disiez, quoi qu'il fasse, on ne sera pas satisfait*. La voyelle e de *quoi que* ne s'écrit que devant les mots *il, elle, on, un, une*. On met au subjonctif le verbe qui vient après *quoique* ou *quoi que*.

QUOLIBET (*ko-li-bè*) n. m. (du lat. *quod libet*, ce qui plaît). Plaisanterie, mauvais jeu de mots : *s'en-fuir sous les quolibets du public*.

QUORUM (*ko-ron*) n. m. (mot lat. signif. *desquels*). Nombre nécessaire, parmi les membres d'une assemblée délibérante, pour qu'un vote soit valable : le *quorum n'a pas été atteint*.

QUOTE-PART (*ko-te-par*) n. f. (lat. *quota pars*). Part que chacun doit payer ou recevoir, dans la répartition d'une somme totale : *payer sa quote-part*. Pl. des *quotes-parts*.

QUOTIDIEN, QUOTIDIENNE (*ko-ti-di-en, è-ne*) adj. (du lat. *quotidie*, chaque jour). De chaque jour. N. m. Journal, gazette qui paraît tous les jours.

QUOTIDIENNÉTÉ (*ko-ti-di-è-ne*) n. f. Caractère de ce qui est quotidien. (Peu us.)

QUOTIENT (*ko-si-an*) n. m. (du lat. *quotiens*, combien de fois). Résultat de la division.

QUOTITÉ (*ko*) n. f. (du lat. *quotus*, combien). Somme fixe à laquelle monte chaque *quote-part*. Impôt de *quotité*, celui par lequel on détermine immédiatement ce que chacun doit payer proportionnellement à son avoir, par opposition aux *impôts de répartition*. *Quotité disponible*, portion de biens dont la loi permet à une personne de disposer par donation ou testament : *la quotité disponible varie avec le nombre des enfants, et la partie non disponible porte le nom de réserve*.



Quiscal.

